



Les élections CAP, CCP, CT vont se dérouler du 1^{er} au 4 décembre 2014.

Le changement de ce scrutin, ce sera un vote électronique !

Finis les votes papiers, les enveloppes, l'effervescence du dépouillement.

Du 1^{er} au 4 décembre, ce sera sur un écran d'ordinateur qu'il faudra voter. En 2011 La poste avait déjà mis en place le vote électronique sur quelques départements et services nationaux, le résultat a été sans appel : baisse massive du vote du personnel d'exécution.

d'attente devant l'ordinateur isoloir, à cause des bugs, parce qu'ils ou elles ont perdu leurs codes (car La Poste vous fournira un code confidentiel) etc...

Sudptt alerte tout le personnel : ne vous laissez pas voler votre vote ! Une fois encore, mobilisez vous pour ne pas rater cette élection qui n'a lieu que tous les 4 ans. **Si les syndicats de lutte comme Sud devaient baisser dans les résultats et donc dans leur représentativité, c'est la garantie de voir des organisations syndicales qui aiment « pactiser », décider pour nous de notre avenir !** C'est-à-dire moins de résistance face aux fermetures de bureaux, aux délocalisations, aux suppressions d'emplois, à la pénibilité, aux retraits tardives...



Ne soyons pas dupes. L'intérêt pour l'employeur n'est pas qu'économique ; ce sont les personnels qui bénéficient d'un écran sur leurs postes de travail qui votent le plus. Nous ne ferons pas de procès d'intention, mais nous constatons que ce sont les syndicats les plus « réformistes », en prise avec une population managériale parfois éloignée de la pénibilité du travail, qui emportent une large partie des votes. Car beaucoup d'entre nous risquent de se décourager à cause de la file

On a les syndicats qu'on mérite !

SUD a toujours été là face à la machine à broyer le personnel et les emplois et nous continuerons !

La résistance est un combat qui ne se tarira jamais.

LA GRANDE BRADERIE CONTINUE !

L'arrivée du nouveau président de la Poste a accéléré les profondes transformations de tous les services. Transformer le service public de La Poste en service marchand est son objectif. Pour se faire, il a décidé de faire encore plus d'économies sur l'emploi, les transports, l'immobilier.

La Poste tape fort : Transformation des bureaux en agences bancaires, fermeture des bureaux qu'elle juge « non productifs », automatisation à outrance, pressions commerciales qui ne font que commencer, mutualisation des activités dans tous les secteurs pour travailler avec moins de personnel, fermeture de centres courrier, fermetures de bureaux de Poste, de PIC, généralisation de la pause méridienne à la distribution, utilisation de l'intérim comme variable d'ajustement, la liste peut, hélas, s'allonger à souhait.

Et pourtant, La Poste a bénéficié de 297 millions de Crédit Impôt Emploi Compétitivité qui devait justement permettre de créer des emplois. Pourtant, depuis janvier 2014, ce sont plus de 5000 emplois qui ont encore été supprimés. **Alors, face à ce rouleau compresseur qui déstructure, épuise et fait souffrir le personnel, il est grand temps qu'au delà des luttes locales, qu'un grand mouvement de révolte des Postiers et Postières aboutisse. Une autre Poste est possible !**

Du 01 au 04 décembre

VOTEZ SUD !!!

Vous devrez voter 4 fois pour élire vos représentants:

- à la CAP ou CCP au niveau local,
- à la CAP ou CCP au niveau national,
- au Comité Technique Local,
- au Comité Technique National.

EN 2014, La Poste généralise le vote électronique sans accord des organisations syndicales

Ne te fais pas voler ta voix

Du 1er au 4 décembre

Vote et fais voter



Liste Comité Technique DR Pays de Loire présentée par SUD :

1 –	M.	Thierry	GRUGET	ATG2	44 –	Nantes Bellevue
2 –	M.	François	BLEUNVEN	ATG2	44 –	Nantes Doulon
3 –	Mme	Fatima	FROGER	ATG2	44 –	Nantes Doulon EAR ELP
4 –	M.	Philippe	BARON	CAPRO	85 –	Les Sables d'Olonne
5 –	Mme	Valérie	CHAIGNEAU	ACC23	85 –	Les Essarts
6 –	M.	Stéphane	BLAIZE	ATG2	44 –	Saint Nazaire République
7 –	Mme	Pauline	ROUSSELOT	ACC32	85 –	La Tranche sur Mer
8 –	M.	Nicolas	LEBEAU	ACC33	85 –	La Roche sur Yon Clémenceau
9 –	Mme	Sonia	PANCHEVRE	ACC32	44 –	Nantes Beauséjour
10 –	M.	Yannick	CHAUVEAU	ATGS	85 –	Montaigu
11 –	M.	Jean-François	BONNAMY	CA1	85 –	Les Sables d'Olonne
12 –	Mme	Sandra	LUCAS	ACC22	85 –	Noirmoutier en l'Ile
13 –	Mme	Valérie	COTTINEAU	CAPRO	44 –	Sainte Pazarne
14 –	Mme	Alexandra	CLEMENTE	ACC31	44 –	Saint Sébastien sur Loire
15 –	M.	Philippe	RENOULT	ACC31	44 –	Montoir de Bretagne
16 –	Mme	Nicole	MICHEAU	ATG2	85 –	Fontenay le Comte

NOTRE SYNDICALISME

INTÉGRITÉ

Ni privilège, ni discrimination, telle est notre pratique syndicale.

La Poste, pour s'attirer les bonnes grâces de certains syndicats, n'hésite pas à mettre en place des dispositifs visant à « acheter » les permanents syndicaux. Reclassification syndicale, RAP et REP syndicale, liste « parallèle » pour les Tableaux d'avancement de grade et liste d'aptitude permettant une promotion accélérée aux permanents, **SUD ne s'est jamais compromis dans ces dispositifs.**

Les femmes et les hommes qui militent à Sud ne le font pas pour leur carrière, mais parce qu'ils croient à la nécessité de lutter ensemble pour imposer d'autres priorités. Ils et elles regrettent que leur éthique « ni privilège, ni discrimination » pour les militants syndicaux ne soit la règle.

INDÉPENDANCE

Un syndicalisme indépendant des partis politiques et des gouvernements, de droite, comme de gauche. Nous réaffirmons notre attachement indéfectible à l'indépendance de tout parti, de tout gouvernement, de toute école de pensée religieuse ou philosophique.

Pour autant, nous sommes porteurs d'un projet de transformation sociale. A ce titre, nous recherchons tout ce qui peut rassembler les salarié-es de tous les secteurs professionnels.



CAP CCP QUEZACO ?

Ces commissions sont dites paritaires car elles comportent un nombre égal de représentant-es élu-es par le personnel et de représentant-es désigné-es par La Poste.

Les élu-es doivent avoir une bonne connaissance de la réglementation et des textes juridiques, et doivent aussi faire preuve de pugnacité en s'impliquant au maximum dans leur rôle, face à une direction de plus en plus sévère et impitoyable.

Les commissions se réunissent soit sur demande de la direction (dossier disciplinaire, tableau d'avancement de grade), soit sur demande d'un agent (recours pour l'appréciation, la promotion, refus de temps partiel, de congés etc..). Les élu-es sont également amenés à siéger sur des dossiers médicaux (reconnaissance d'accident de travail, CLM, CLD..)

COMITÉ TECHNIQUE ?

Le Comité Technique, ou CT est une instance paritaire que nos directions sont obligées de consulter pour valider les réorganisations (et autres adaptations..) de service. Nos dirigeants les considèrent trop souvent comme des chambres d'enregistrement. Depuis les dernières élections professionnelles de 2011 à La Poste, les représentant-es du personnel qui y siègent sont élu-es par vous.

Attention, cette élection est très importante car elle détermine aussi la représentativité de chaque syndicat, donc les droits pour mieux vous défendre.

COMMENT VOTER ?

La direction de la Poste va fournir un identifiant et un mot de passe qui vous permettront d'accéder au site de vote et de voter. Vous devrez aussi enregistrer votre date de naissance. Evidemment, voter sur le lieu de travail et sur le temps de travail est un droit. Mais il est possible de voter de chez soi si l'on possède un accès internet. Pour les postiers et postières éloigné-e-s du service (Congés, Maladie etc..), ils/elles devront se débrouiller pour trouver un accès entre le 1^{er} et le 4 décembre.

En cas de problème, un réflexe, téléphonez au syndicat 02.51.80.66.80 et 06.70.76.07.83

Listes CAP CCP DR Pays de Loire présentée par SUD :

Cadre professionnel, Technicien supérieur, Infirmier

1 - M.	Philippe	BARON	CAPRO	85 - Les Sables d'Olonne
2 - Mme	Aline	BRIAND	CAPRO	85 - Challans
3 - Mme	Valérie	COTTINEAU	CAPRO	44 - Sainte Pazanne
4 - M.	Jean-Yves	GOARDON	CAPRO	44 - Nantes RP EAR ELP

Agent technique et de gestion de niveau supérieur, Contrôleur divisionnaire, Chef de travaux du service automobile, Vérificateur principal de la distribution et de l'acheminement, Conducteur chef du transbordement de 1^{re} classe, Chef d'établissement de 3^{ème} classe, Chef technicien, Chef dessinateur, Surveillant et Surveillante en chef, maître imprimeur

1 - Mme	Laurence	DUBREUIL	ATGS	44 - Sainte Pazanne EAR ELP
2 - M.	Yannick	CHAUVEAU	ATGS	85 - Montaigu
3 - Mme	Nadine	PHELIPPEAU	ATGS	44 - Nantes Rollin
4 - Mme	Françoise	PASCO	ATGS	85 - Les Sables d'Olonne

Agent technique et de gestion de second niveau, Technicien, Vérificateur de la distribution et de l'acheminement, Conducteur chef du transbordement, Chef d'établissement de 4^{ème} classe, Contrôleur, Dessinateur-projeteur, Conducteur de travaux de la distribution et de l'acheminement, Contrôleur du service automobile, Chef d'atelier

1 - M.	Stéphane	BLAIZE	ATG2	44 - Saint-Nazaire République
2 - Mme	Fatima	FROGER	ATG2	44 - Nantes Doulon EAR ELP
3 - M.	Pierre	LAURENT	ATG2	44 - La Baule
4 - Mme	Nicole	MICHEAU	ATG2	85 - Fontenay le Comte

Salariés classifiés de III.1 à III.3 (y compris les apprentis de ce niveau)
Agents contractuels de droit public : cadres (ACO 2)

1 -	M.	Nicolas	LEBEAU	ACC33	85 - La Roche sur Yon Clémenceau
2 -	M.	Philippe	RENOULT	ACC31	44 - Montoir de Bretagne
3 -	Mme	Sonia	PANCHEVRE	ACC32	44 - Nantes Beauséjour
4 -	Mme	Pauline	ROUSSELOT	ACC32	85 - La Tranche sur Mer

Salariés classifiés de II.1 à II.3 (y compris les apprentis de ce niveau) , Agents contractuels de droit public (ACO3) , Auxiliaire de bureau du service général (AXBGS), Auxiliaire de service (AXAS), Auxiliaire de la distribution (AXDIS) et ACO 3F

1 -	Mme	Christelle	HAMON	ACC22	44 - Saint Sébastien sur Loire EAR ELP
2 -	Mme	Valérie	CHAIGNEAU	ACC23	85 - Les Essarts
3 -	Mme	Sandra	LUCAS	ACC22	85 - Noirmoutier en l'Ile
4 -	Mme	Isabelle	RIGAUD	ACC22	44 - La Chapelle sur Erdre

**DU 1^{ER} AU 4 DÉCEMBRE, CONTESTEZ,
REVENDIQUEZ, NE LÂCHEZ RIEN !
VOTEZ SUD !!!**